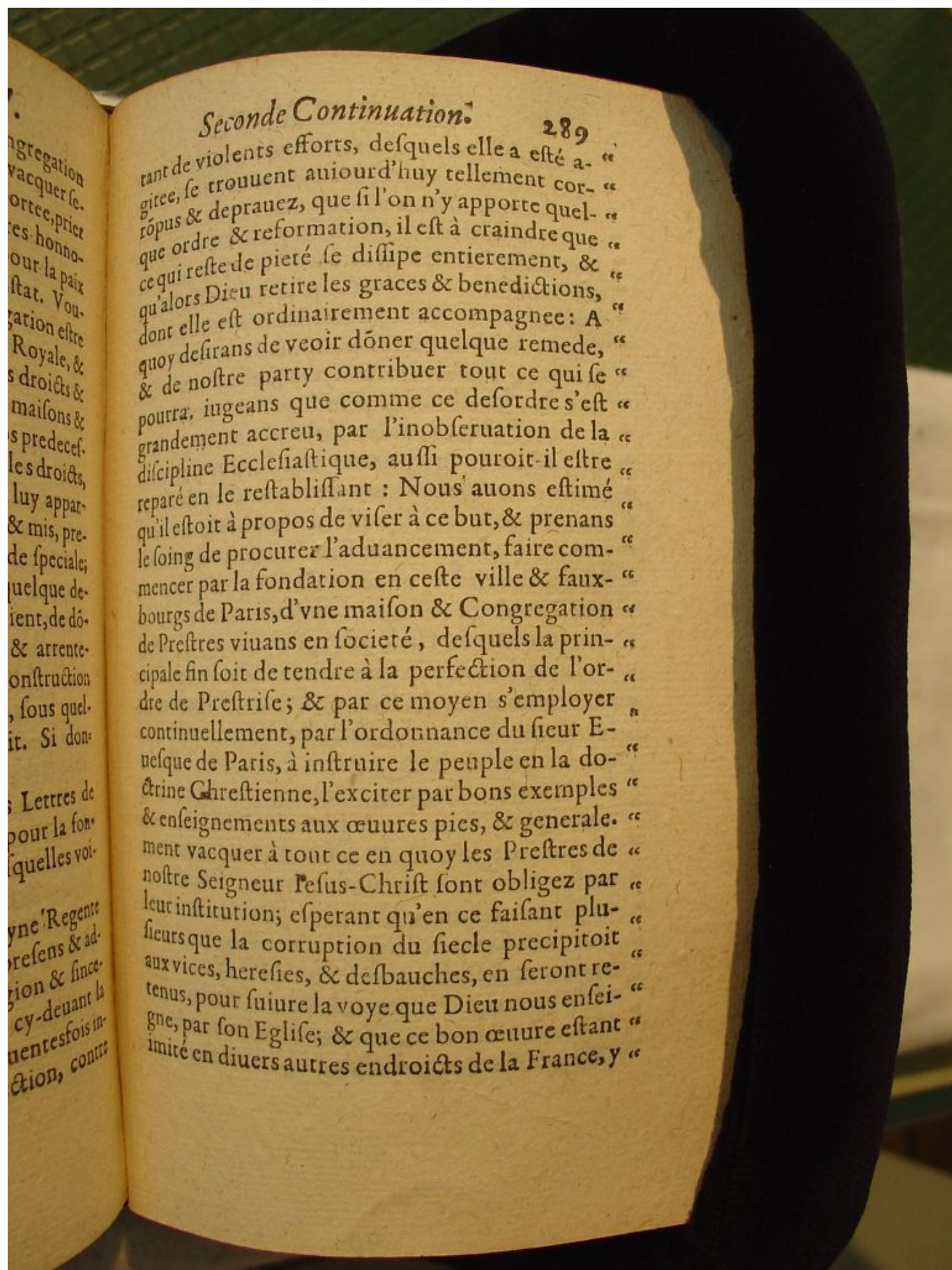
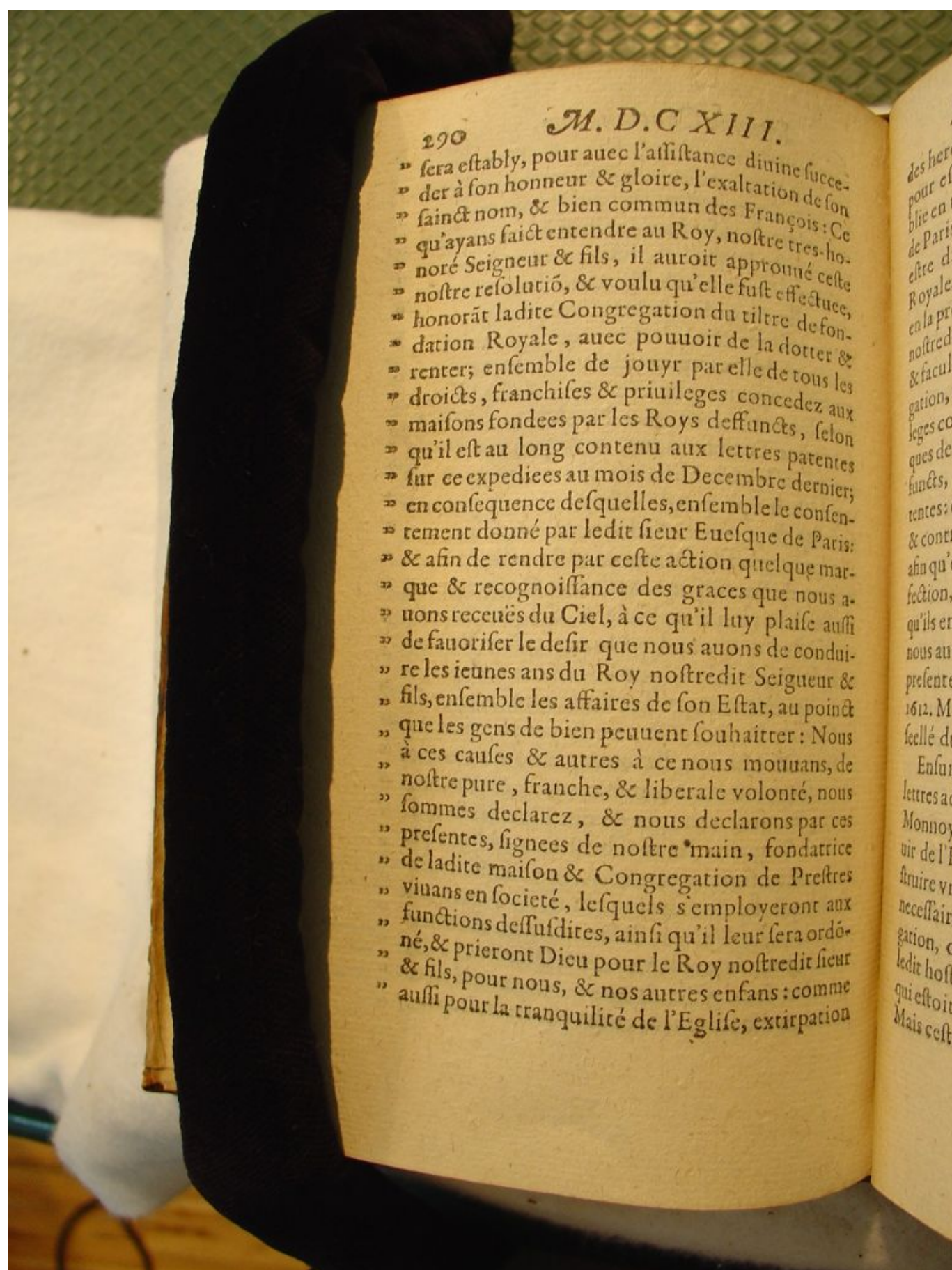


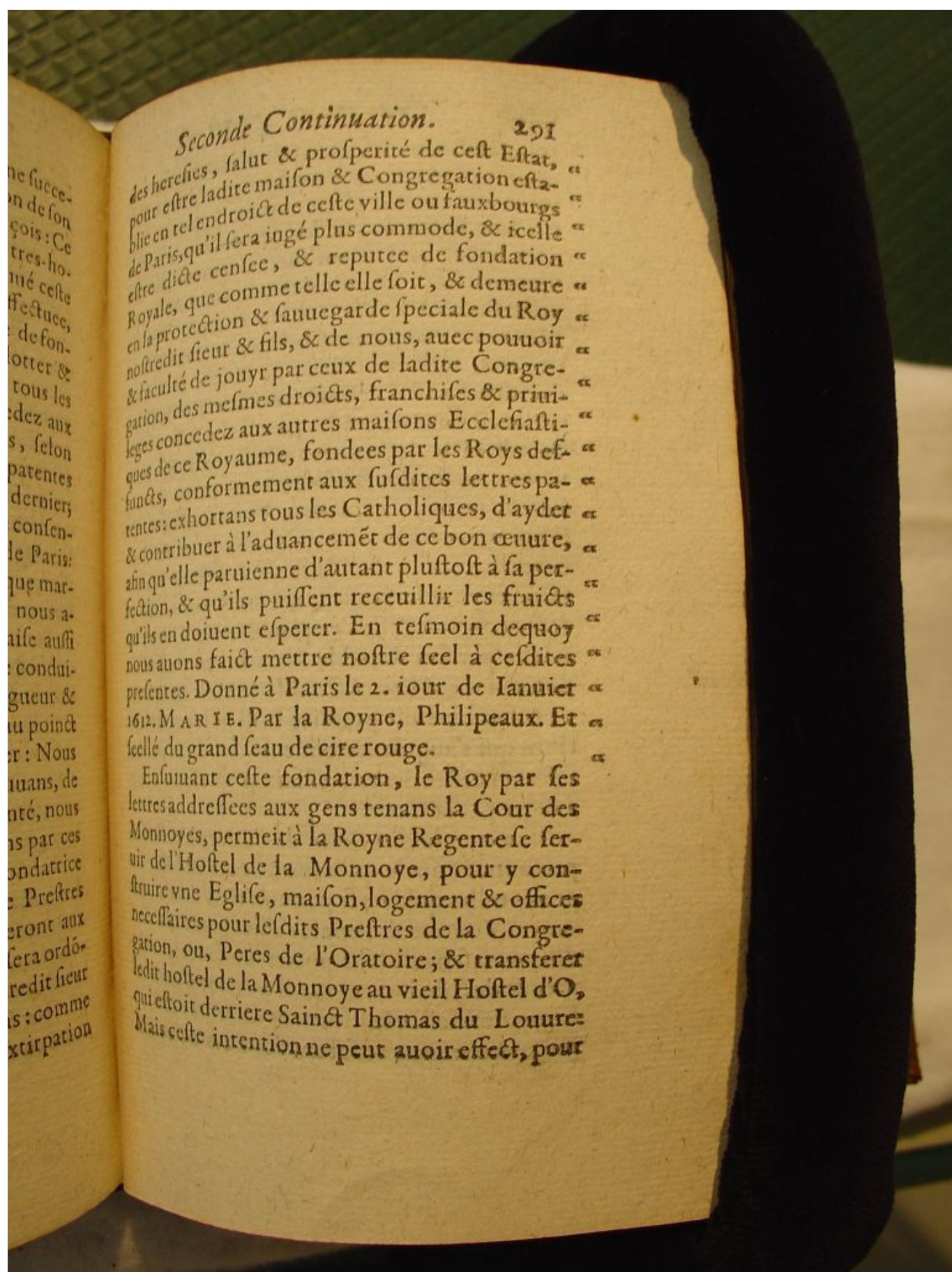
1613_289.jpg



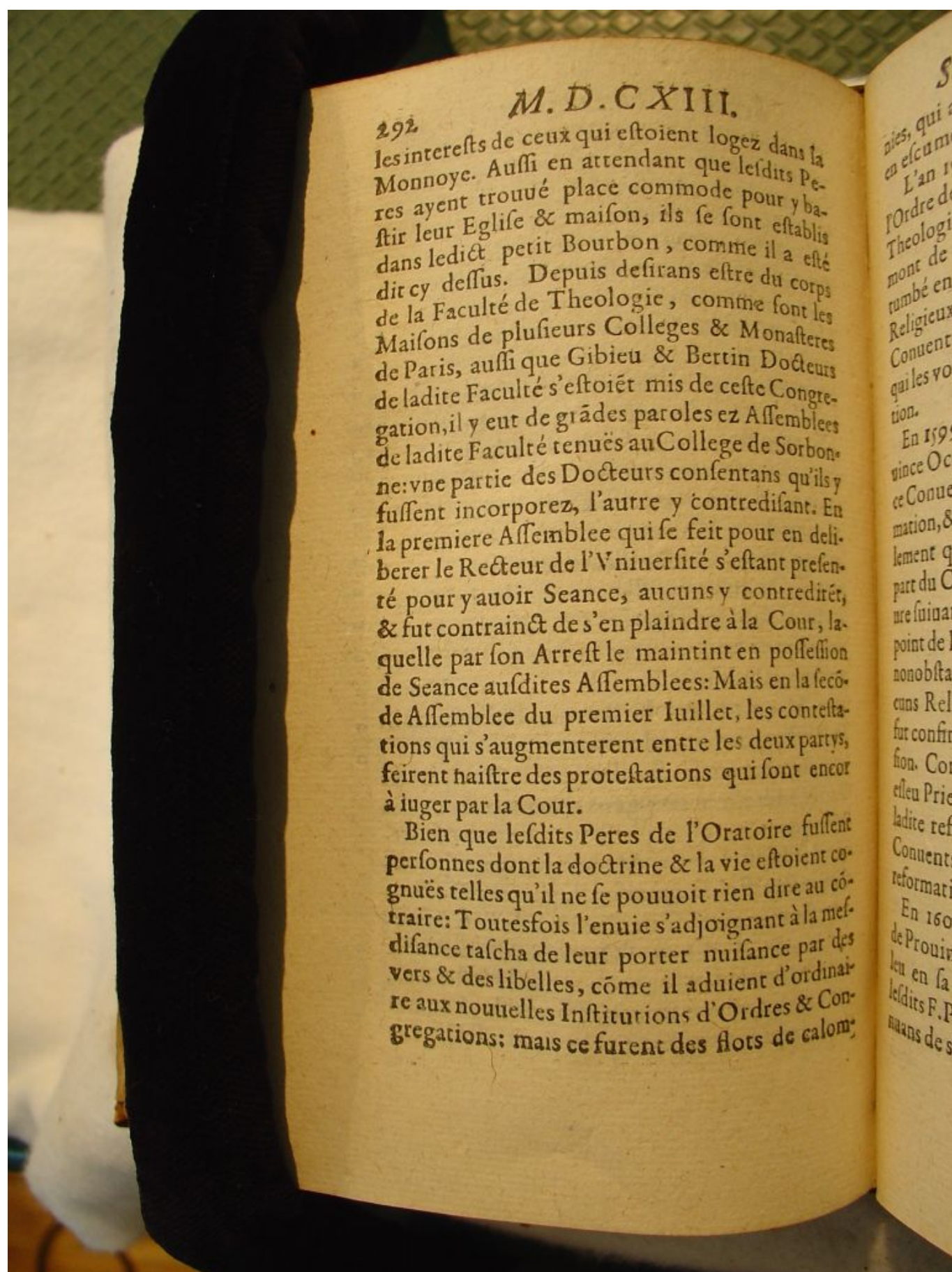
1613_290.jpg



1613_291.jpg



1613_292.jpg



1613_293.jpg

Seconde Continuation.

293

nies, qui apres tous leurs efforts se rendirent en escume.

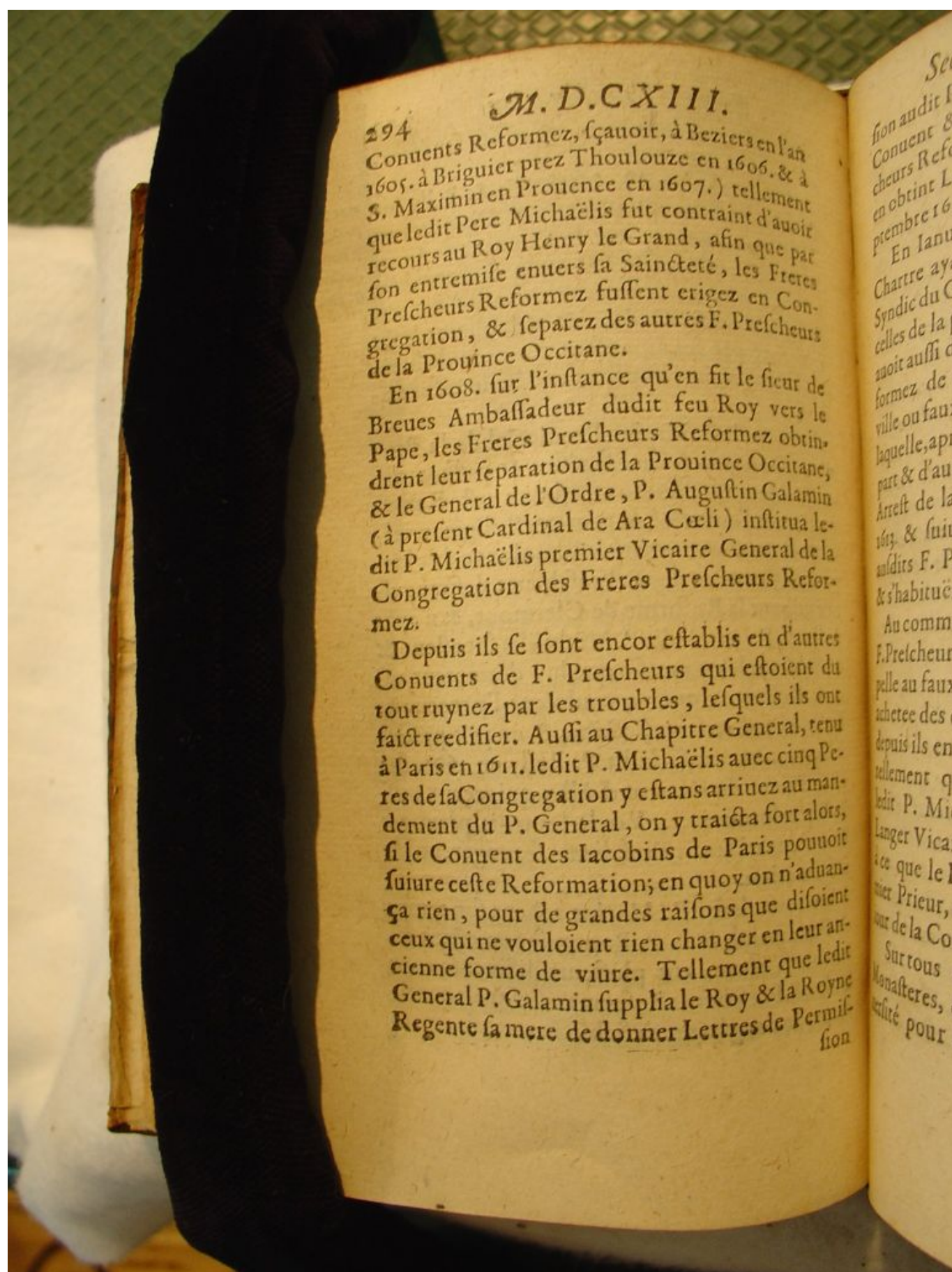
L'an 1594. les PP. Michaëlis & Belly de l'Ordre des Freres Prescheurs & Docteurs en Theologie, voyans que le Conuent de Clermont de Lodeue estoit à cause des troubles tombé en ruine, s'y habituerent, avec d'autres Religieux dudit Ordre, & retablirent ledit Conuent par les aumosnes des gens de bien, qui les voyoient viure sous vne belle reformation.

*Des Freres
Prescheurs
Reformez
du Sauchbourg
S. Honoré.*

En 1599. le P. Marius Prouincial de la Province Occitane, faisant sa visite, & passant par ce Conuent de Clermont, admira ceste Reformation, & l'austerité de tous ces Religieux, tellement qu'estant arriué à Thoulouze, la plupart du Conuent des F. Prescheurs desirans viure suivant la Reforme de Clermont, & n'ayās point de Prieur, ledit P. Michaëlis fut esleu; & nonobstant les trauerses que luy donnerent aucuns Religieux qui ne vouloient l'y receuoir, fut confirmé en son eslection, & en prit possession. Comme aussi ledit P. Belly en 1601. fut esleu Prieur du Cōuent d'Alby, qui reçeut aussi ladite reformation. Voylà les trois premiers Conuents où les F. Prescheurs se rengèrent à la reformation.

En 1602. ledit P. Marius acheua son temps de Prouincial, & le P. Bourguignon estant esleu en sa place, eut plusieurs differents avec lesdits F. Prescheurs Reformez, (lesquels continuans de s'augméter s'establirēt en trois autres

1613_294.jpg



294
M. D. C. XIII.
Conuents Reformez, ſçauoir, à Beziers en l'an
1605. à Briguier prez Thoulouze en 1606. & à
S. Maximin en Prouence en 1607.) tellement
que ledit Pere Michaëlis fut contraint d'auoir
recours au Roy Henry le Grand, afin que par
ſon entremiſe enuers ſa Saincteté, les Freres
Preſcheurs Reformez fuſſent erigez en Con-
gregation, & ſeparez des autres F. Preſcheurs
de la Prouince Occitane.

En 1608. ſur l'inſtance qu'en fit le ſieur de
Breues Ambaſſadeur dudit feu Roy vers le
Pape, les Freres Preſcheurs Reformez obtin-
drent leur ſeparation de la Prouince Occitane,
& le General de l'Ordre, P. Auguſtin Galamin
(à preſent Cardinal de Ara Cœli) inſtitua le-
dit P. Michaëlis premier Vicaire General de la
Congregation des Freres Preſcheurs Refor-
mez.

Depuis ils ſe ſont encor eſtablis en d'autres
Conuents de F. Preſcheurs qui eſtoient du
tout ruynez par les troubles, leſquels ils ont
faict reedifier. Auſſi au Chapitre General, tenu
à Paris en 1611. ledit P. Michaëlis avec cinq Pe-
res de ſa Congregation y eſtans arriuez au man-
dement du P. General, on y traiéta fort alors,
ſi le Conuent des Iacobins de Paris pouuoit
ſuiure ceſte Reformation; en quoy on n'aduan-
ça rien, pour de grandes raiſons que diſoient
ceux qui ne vouloient rien changer en leur an-
cienne forme de viure. Tellement que ledit
General P. Galamin ſupplia le Roy & la Royn-
e Regente ſa mere de donner Lettres de Permiſ-
ſion

1613_295.jpg

Seconde Continuation.

295

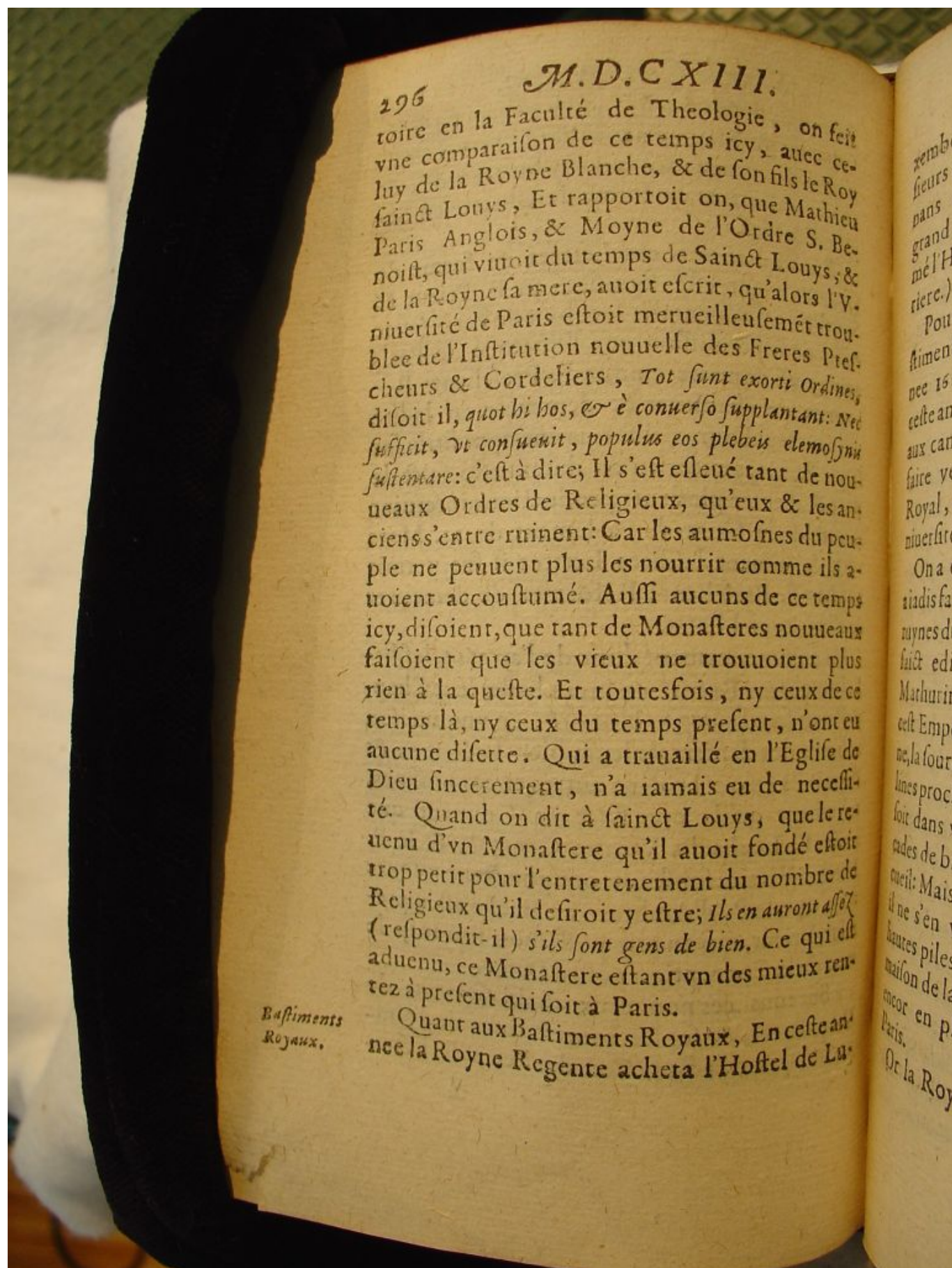
tion audit P. Michaëlis, pour bastir à Paris vn Conuent & Maison nouuelle de Freres Prescheurs Reformez : Ce qui luy fut accordé, & en obtint Lettres en forme de Chartre, en Septembre 1611.

En Ianuier 1612. ces Lettres en forme de Chartre ayant esté signifiees au P. Prieur & Syndic du Conuent des Iacobins de Paris, (auec celles de la permission que l'Euesque de Paris auoit aussi donnees ausdits F. Prescheurs Reformez de s'habituier & demeurer en ladite ville ou fauxbourgs) il forma vne oppositiō: sur laquelle, apres auoir vn an durant esté faict de part & d'autre plusieurs productions, interuint Arrest de la Cour de Parlement du 23. Mars 1613. & suivant lescrites Lettres il fut permis ausdits F. Prescheurs Reformez de demeurer & s'habituier à Paris.

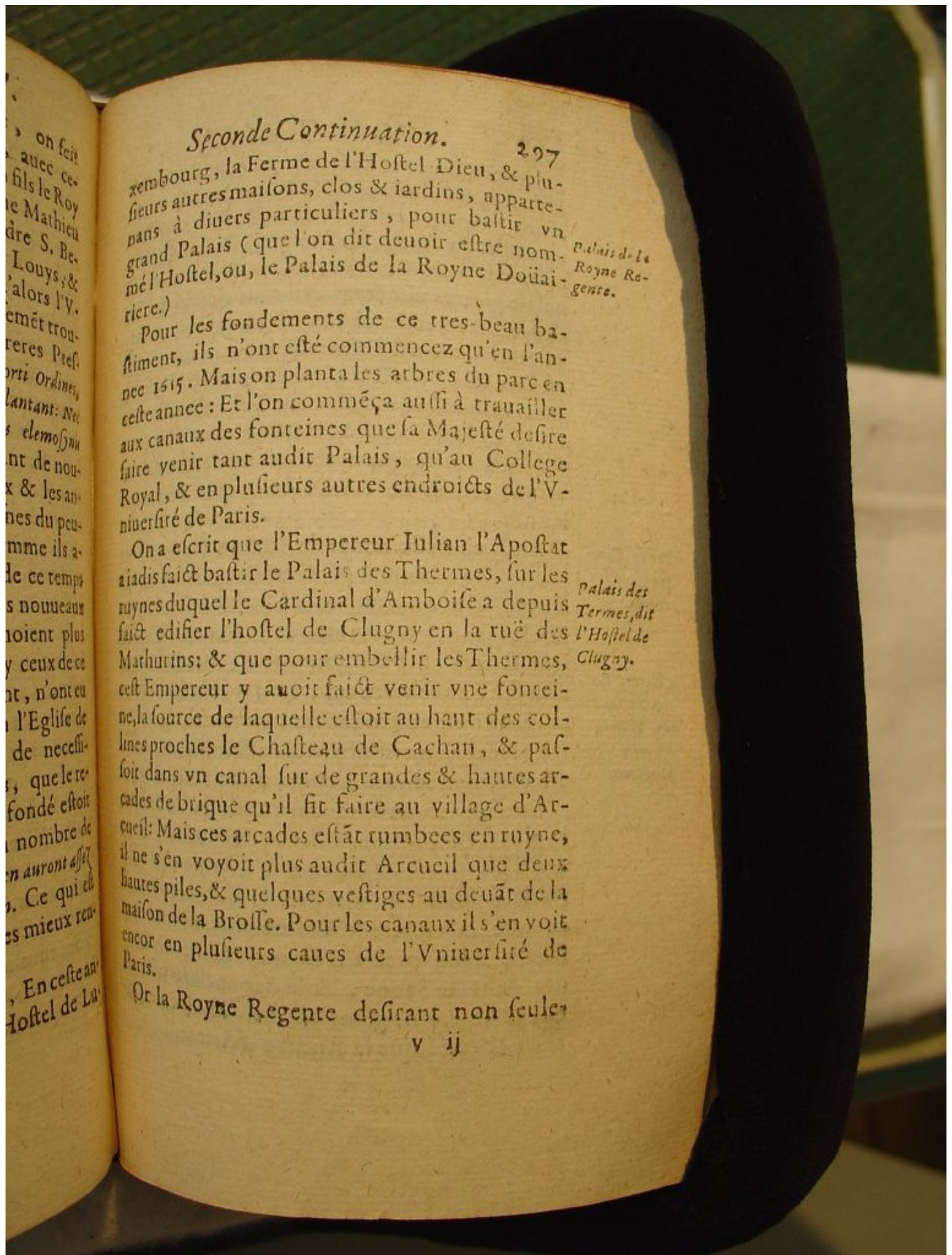
Au commencement donc de l'an 1614. lescrites F. Prescheurs Reformez firent bastir leur Chapelle au fauxbourg S. Honoré, en vne maison achetee des deniers de leurs bien-faicteurs, & depuis ils en ont eu deux autres circonuoinfines, tellement qu'ils ont faict vn Conuent que ledit P. Michaëlis Vicaire General, & le P. Langer Vicaire substitut, ont gouuerné iusques à ce que le P. d'Ambrum en ait esté esleu premier Prieur, qui en prit possession l'an 1615. le jour de la Conception nostre Dame.

Sur tous ces nouueaux establissemens de Monasteres, & sur les contestations de l'Vniuersité pour l'adionction des Peres de l'Or-

1613_296.jpg



1613_297.jpg



1613_298.jpg

298

M. D. C. X I I I.

ment accommoder de fontaines ce Palais qu'elle faict bastir, mais aussi l'Vniuersité de Paris, ayant trouué vne grande & belle source d'eaux au dessus du village de Rungis, vne lieüe & demie au delà de Cachan, elle faict faire vn canal de pierres cimétees qui aura quatre lieües de longueur, pour cōduire ceste source d'eaux à Paris: Ce canal a esté tellement aduancé que en l'an 1615. il est a plus de la moitié faict, avec toutes les arcades sur lesquelles il doit traueser la prairie d'Arcueil, qui sont plus hautes de six toises que n'estoient les deux piles de brique restees de l'Arc Iulian que l'on a abatuës.

*De la Con-
jonction des
Mers.*

*Charles Ber-
nard a fait
vn Traicté
de ceste Con-
junction.*

Aussi en ceste annee la Royne Regente fit proposer au Conseil (sur l'aduis qu'il luy en fut donné) De conjoindre les Mers Mediterranee & Occeane, par les riuieres de France qui ont leur source en Bourgongne: Ce que l'on pouuoit faire avec vn canal, & des ecluses & portaux, qui est vne inuention moderne, laquelle ignoree de l'antiquité, tels assembléments de Mers & de Fleues n'auoient iadis esté faicts.

Entr'autres propositions ceste cy se trouua la plus facile, Qu'il failloit conjoindre par vn canal les riuieres d'Ouche, & d'Armançon, entre lesquelles il y auoit peu de distance: Pour ce que la riuiere d'Ouche portant des bateaux assez pres de Dijon, alloit descendre dans la Saone, & la Saone dans le Rosne, & le Rosne dans la Mer Mediterranee. D'autre costé, que la Riuiere d'Armançon (qui

portoit
bar) con
ne, & la
qu'en co
& d'Arn
l'endroi
d'Arman
ment sur
3 lieües
droit ce
Mers: ce
commoc
le troubl
empesch
On a e
Archidu
faire des
lesquels
à Bruxell
en Zelant
Tous c
prennent
moire ere
sterité ad
void don
cy dessus
ment tra
rat: La Tr
La Polog
par les M
Empereur
lemagne o

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan